



COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf février à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à l'Abbaye de Trizay, salle Michel Doublet

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, M. MICHAUD Jacky, Mme SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BELLET Gisèle, BOISSEAU Béatrice, BOURSQUOT Brigitte, BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean-Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick
Visioconférence : /
Excusés : GANDAUBER Gérard (pouvoir à Sylvain BARREAUD), LOUASSIER Nadège, MOUHE Annick

Date de la convocation : 12 février 2025

Présents : 30

Votants : 31

Secrétaire de séance : Jean-Pascal VIALE

ENVIRONNEMENT/OM – TARIFS REDEVANCE HORS MENAGES 2025

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les tarifs de la redevance d'enlèvements des ordures ménagères pour 2025 qui ont été étudiés par la commission Environnement / Ordures Ménagères lors de la réunion du 12 février 2025.

Les nouveaux tarifs s'établiraient de la manière suivante :

HORS MÉNAGES	TARIFS 2024	PROPOSITION 2025
Activité professionnelle	198 €	214 €
Administration Publique	220 €	238 €
Camping saisonnier par emplacement	26 €	28 €
CAT	7 461 €	8 058€
Chambres d'hôte (à l'unité)	37 €	40 €
Chambres et Tables d'hôtes (à l'unité)	70 €	75 €
Château	1 256 €	1 357 €
Collège	1 769 €	1 910 €
École familiale	611 €	659 €
Gîte rural (à l'unité)	213 €	230 €
Lycée	3 532 €	3 815 €
Maison de retraite par nombre de lits	44 €	47 €
Night-Club	486 €	525 €

AR Prefecture

017-241700517-20250219-02_2025-DE
Reçu le 28/02/2025

Parc Résidentiel	200 €	216 €
Profession libérale	200 €	216 €
Profession médicale (prix au litre)	0.93 €	1.01 €
Résidence secondaire	197 €	213 €
Restaurant / Hôtel	+ 5%	+8 %
Supérette	368 €	397 €
Usine	881 €	951 €

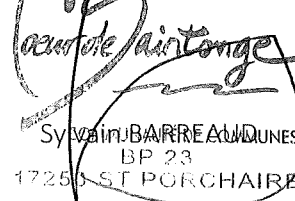
ADOpte A L'UNANIMITE

A Saint Porchaire, le 19 février 2025

Le secrétaire de séance


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Jean-Pascal VIALLE
17250 SAINT PORCHAIRE

Le Président


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Sylvain BARRAUD
BP 23
17250 SAINT PORCHAIRE